



Lyon, le 31 janvier 2025

**Monsieur Bruno BERNARD**  
Président

Métropole de Lyon

À l'attention de Madame la Vice-présidente aux Ressources Humaines, Zemorda KHELIFI

Objet : préavis de grève

Monsieur le Président, Madame la Vice-présidente,

En vertu de l'article 10 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, nous avons l'honneur de vous informer que les syndicats CFTD, CFTC, FA, FO, SNT CFE-CGC, SUD, Ufict-CGT, UNICAT/UNSA, de la Métropole de Lyon déposent par ce courrier, un préavis de grève pour la journée du 17 mars 2025, de 0 à 24 heures pour l'ensemble du personnel de la Métropole de Lyon.

Notre action et nos revendications sont globales, que ce soit sur les postes en nombre insuffisants, une organisation du travail très stressante pour les agents, des carrières peu dynamiques, des rémunérations en berne et globalement incohérentes voire illégales.

Dans l'attente de réponses favorables à nos revendications, nous vous prions d'agréer, monsieur le Président, madame la Vice-présidente, nos salutations distinguées.

<p>CFDT <b>Simon DAVIAS</b> Secrétaire Générale Section Métropole de Lyon</p> 	<p>CFTC <b>Franck GARAYT</b> Président CFTC Métropole de Lyon</p> 	<p>FA <b>Thierry ILTIS</b> Secrétaire Général Syndicat FA Métropole</p> 
<p>FO po <b>GURY FRANCK</b></p> 	<p>SNT CFE-CGC <b>Sébastien RENEVIER</b> Secrétaire général SNT CFE-CGC</p> 	<p>SUD P/O M. Larralde</p> 

<p>Ufict-CGT  <b>Anne-Marie SANCHEZ</b>          Secrétaire générale UFICT-CGT          p/o <b>Emeline Maul</b>          Secrétaire générale adjointe          UFICT-CGT</p> 	<p>UNICAT</p> 	<p>UNSA</p> 
--	---	--

**Copie :**

- Vice-président-es
- Groupes politiques de la majorité
- Anne JESTIN, DGS
- Lise FOURNOT-BOGEY, DGA Ressources Humaines et Moyens Généraux (DRHMG)
- Andrée-Laure NICOLIER, Directrice des Ressources Humaines